



Solde de tout compte et congés payés

Par **AG91**, le **01/12/2014** à **18:41**

Bonsoir,

Je viens d' être licencié pour inaptitude. La procédure s' est déroulée correctement. Mon arrêt maladie a couru de janvier 2012 à octobre 2014 et il me restait 18 jours de congés payés en janvier 2012. Ceux ci n'ont pas été payé par dans mon solde de tout compte. Est ce normal ?
Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **01/12/2014** à **20:55**

Bonjour,

Ce n'est effectivement pas normal puisqu'ils ont été reportés sauf si la Convention Collective applicable prévoit une durée limite, ce qui m'étonnerait...

Par **AG91**, le **02/12/2014** à **10:06**

Bonjour, merci pour votre réponse rapide. Je vais leur envoyer un courrier.
Bonne journée.